

*Question présentée par le député :*

*M. André Pfeffer*

*Date de dépôt : 31 août 2017*

## **Question écrite urgente**

### **Comptoir des médias : quand l'Etat subventionne la bien-pensance !**

Le Comptoir des médias se définit comme « un projet d'action et de sensibilisation des médias romands aux préjugés sur l'asile ». Il viserait « à favoriser une information sur l'asile objective, approfondie et équilibrée, fondée sur des faits vérifiés et non sur des idées reçues ». Le Comptoir des médias est une émanation de l'association « Vivre Ensemble », une association politisée militant pour une extension du droit d'asile en Suisse.

La démarche du Comptoir des médias consiste notamment en des interventions auprès des journalistes incorrects ou imprécis et en une « sensibilisation auprès des rédactions ». Ce souci de la « vérité » en vue de rehausser la qualité des médias suisses interpelle. La très grande majorité des journalistes sont de gauche et encore plus fortement en Suisse romande. D'ailleurs, la formation des journalistes en Suisse romande a été pendant très longtemps aux mains de la gauche au Centre de formation des journalistes à Lausanne. En France, un sondage du magazine *Médias* effectué en 2012 auprès des journalistes a montré que 74% des journalistes votaient à gauche et que seuls 3% soutenaient Madame Le Pen.

Les diverses interventions du Comptoir des médias consistent à s'adresser aux auteurs « d'une information incorrecte ou pouvant relayer une représentation stéréotypée de la réalité ». Il peut aussi s'agir de reproches quant au choix d'une simple image prétexte. La pertinence de la mention de la nationalité des intervenants des faits divers a aussi occupé les réflexions du Comptoir des médias.

Toutefois, aucune des interventions du Comptoir des médias ne semble avoir eu pour objet la rectification de l'emploi massif par les médias du terme « réfugié » en lieu et place de celui de « migrant ».

La pertinence de ce Comptoir des médias questionne, alors que l'on sait que le paysage médiatique romand est caractérisé par le poids d'un « service public » monopolistique et par une presse écrite peu diversifiée pro-européenne bien-pensante. Le financement par des deniers publics (en l'occurrence par le Bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève) d'un tel organe relayant une idéologie mondialiste pro-vagues migratoires n'est pas acceptable, mais semble s'inscrire dans le mouvement de centaines d'ONG financées par l'Union européenne ou par l'Open Society préconisant le déplacement et l'installation de millions de migrants dans une Europe « vieillissante ».

Mes questions sont les suivantes :

- 1) *A combien se montent le soutien financier et les prestations appréciables en argent du canton au Comptoir des médias ?***
- 2) *L'organe revendique une action auprès des rédactions. Le canton a-t-il pour vocation d'influencer la presse pour orienter l'information ?***
- 3) *Au vu du soutien accordé au Comptoir des médias, le canton estime-t-il que les médias ne proposent pas une « information sur l'asile objective, approfondie et équilibrée », etc. ? Qui est chargé d'estimer ce qui est objectif et/ou approfondi ?***

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.